

Aspects diachroniques de l'argot: entre exaltation et répugnance

Par : Bellarmin ILOKI

Introduction

*Nous sommes tous plus ou moins grammairiens. Nous poursuivons tous avec une passion inégale, l'exacte concordance de notre pensée et de la forme. Nous savons tous que « bien écrire » doit s'entendre « bien penser ». Enfin, nous savons que notre langue est ainsi faite que l'imitation ou le mensonge ne peuvent y trouver place sans apparaître comme imitation ou mensonge (Bernard Grasset, **Textes choisis**).*

Il s'agit dans cette partie introductive d'éclairer un contexte permettant de comprendre, chez certains écrivains, les enjeux d'une modernité littéraire qui conduit le récit romanesque à privilégier un style dit truculent, et d'autres, chez qui l'argot se conçoit plutôt comme l'objet de répugnance que d'attraction : il évoque une sorte de menace de mort du langage académique. Ainsi, il m'a paru intéressant de m'en tenir à quelques romanciers les plus typiques, les plus représentatifs de cette langue : Claudel, Giono, Céline, d'un côté, Jules Romains et André Gide, de l'autre. Ces jugements pourront aider à se faire une idée plus juste et plus nuancée de ce qu'est l'art d'écrire chez chacun d'eux. Mais, ce groupement qui peut paraître simpliste, voire discutable, offre néanmoins, l'avantage de n'impliquer nulle prérogative, de n'imposer au lecteur aucune conception doctrinale. Mais auparavant, il n'est pas sans intérêt de situer l'argot dans son contexte historique et socio culturel, afin de mieux cerner ses contradictions et ses évolutions.

1- Contexte historique et socio-culturel de l'argot

Tout le monde ne s'exprime pas de la même façon. Leur manière de s'exprimer dépend de plusieurs facteurs : leur âge, leur profession, leur culture etc. La manière dont il s'exprime varie elle aussi selon la situation ou il se trouve : on n'emploie pas le même langage dans une conversation à bâtons rompus et dans un discours officiel. Chacun s'exprime donc différemment, en fonction de la nature du destinataire et du mode de communication. On appelle ces différences, registre de langue. Elles peuvent se manifester à travers la construction syntaxique, la prononciation ou le choix des mots. Le registre familier est caractérisé par l'emploi des termes familiers et d'incorrections

grammaticales. Il utilise des abréviations, des onomatopées, des élisions, des mots argotiques et ne pratique ni la négation complète ni l'inversion du sujet en phrase interrogative en langage soutenu. Il semble que pour retenir l'attention du lecteur, il faut une certaine rareté, des mots colorés, des trouvailles d'expressions qui rompent avec les associations toutes faites et usées ; ce que les linguistes appellent des « tandems », c'est-à-dire des emplois figurés et imagés des mots connus.

Dès lors, il va de soi que le langage argotique ne date pas d'aujourd'hui, il est né du besoin qu'ont éprouvé les hommes vivant en dehors de la société, de se créer un langage qu'elle ne put comprendre.

Les hommes créèrent pour ces « étranges choses » des mots non moins étranges, et, il mesure que cet idiome original se forma, s'étendit, prit sa force et son accroissement, ils y trouvèrent l'avantage, si précieux pour eux, de n'être plus compris que par les initiés, et de reconnaître partout et toujours les membres dispersés de la grande famille¹.

Le langage argotique permet alors de désigner ces réalités par un langage détourné, dénué des connotations immédiates liées aux mots du registre habituel. L'argot serait donc un parler particulier à un groupe social, c'est-à-dire un sociolecte, qui vise à exclure tout tiers de la communication. Il a pour fonction de crypter le message, avec pour visée qu'un non-initié ne le comprenne pas. Il a également une fonction identitaire, car il permet la reconnaissance mutuelle des membres du groupe et la démonstration de leur séparation de la société par un langage différent. Cette fonction permet d'ailleurs de distinguer l'argot du jargon, qui est propre à un groupe professionnel et, est censé, en théorie ne pas avoir cette visée cryptique.

Toutefois, les étymologistes ne sont pas d'accords sur l'origine du mot « argot ». M. Le Duchat le fait dériver du nom d'un certain *Ragot*, mendiant du temps de Louis XII ; M. Furetière a été jusqu'à prétendre que l'argot venait du nom de la ville d'Argos, s'appuyant sur ceci, que beaucoup de mots employés dans ce langage sont tirés du grec. Quelle que soit l'étymologie du mot « argot », il est à croire que la découverte ne nous apprendrait rien de plus que nous ne connaissons déjà ; on retiendra donc, au sens propre, l'argot est la langue des marginaux et de leurs affiliés. Par synonymie, l'argot concerne également les mots : obscénités, grossièreté, vulgarité etc.

Il reste néanmoins que nos contemporains disent des grossièretés sans avoir l'intention d'offenser ou de blesser. En général, ils le font sans arrière-pensée. C'est ainsi que des expressions inconvenantes finissent par s'ancrer dans le langage de tous les jours. Souvent, on recourt même au langage obscène pour faire rire. Dans de nombreux pays, les sarcasmes, les insultes et les remarques humiliantes sont considérées comme normaux, quand on n'y voit pas une forme d'humour. Mais devrait-on pour autant avoir un regard plus indulgent sur les plaisanteries abjectes?

¹ Ferdinand Brunetière, "De la déformation de la langue par l'argot", *Revue des deux mondes*, (15 octobre 1881), pp. 934-935.

Pour tenter de comprendre ce phénomène, il faut remonter à une histoire récente. En effet, dans la première moitié du XX^e siècle, on avait des idées très précises sur ce qui était bien, moral, honorable, et sur ce qui ne l'était pas. Vers le milieu du siècle, a commencé à souffler un vent de changement qui s'est peu à peu transformé en tempête. Tout ce que l'on comptait de préceptes sur la vertu, la moralité et l'honneur, fut taxé d'insensé, d'inhumain, d'inacceptable. L'individualisme devint un principe dominant. Les conditions historiques nouvelles à la faveur desquelles a pu s'instituer la sphère individualiste se manifestent non seulement par un changement de mentalité, mais aussi par l'avènement des réalités matérielles différentes. On décréta que chacun avait le droit de vivre selon des critères qu'il avait lui-même fixés. La nouvelle morale se définissait en termes de tolérance, de diversité et de déni de jugement. Au nom de cette nouvelle philosophie, il était désormais interdit d'interdire. Les conséquences ont été désastreuses, et la situation ainsi créée n'a cessé de se détériorer pour atteindre un stade critique dans les années 80. Et l'effondrement se poursuit. La société actuelle a perdu ses valeurs. Il n'y a plus un, mais de nombreux modes de vie. Nos contemporains ont une conception de la vie qui peut se résumer ainsi : « Aucun mode de vie n'est condamnable, acceptez le mien, j'accepterai le vôtre. Faites ce qui vous plaît, et moi je ferai ce qui me plaît. Il faut laisser chacun agir à sa guise, car il existe quantité de voies, et toutes sont bonnes; rien n'est mal, le péché n'existe plus. Défendez vos droits. Faites-vous entendre, et pour cela tapez du poing sur la table. La violence est une forme d'expression. L'obscénité est un art. Vivez et laissez vivre ».

Nombreux sont par exemple, les Français qui craignent que la bataille qu'ils livrent pour que la politesse ne se perde pas soit perdue d'avance, lit-on dans un article du *Parisien*, au lendemain des émeutes raciales de 2005. La grossièreté est aujourd'hui si courante que de nombreux jeunes ne la considèrent pas comme mauvaise, et que la plupart des adultes ne semblent pas y prêter attention ni même s'en inquiéter. Le journal ajoute que, «les enfants commencent à dire des « gros mots » dès l'âge de un an, dès qu'ils sont en mesure de retenir les mots qu'ils entendent de leurs parents et à la télévision». Des statistiques révèlent que les grossièretés représentent environ 10 % du vocabulaire qu'un adulte utilise à son travail et 13 % de celui qu'il emploie lors de ses moments de loisir. La disparition des principes moraux s'accompagne d'une banalisation du langage ordurier. Et, il n'est guère surprenant que notre époque ait été baptisée « l'ère de l'obscénité ».

L'industrie musicale favorise, elle aussi, l'effondrement des mœurs. On n'hésite pas à parler de génie et à qualifier d'artistiques les propos les plus outranciers. Une étude française a révélé qu'au moins dix noms de groupes rock font référence aux organes génitaux masculins, six aux organes génitaux féminins, quatre au sperme, huit à l'avortement et un à une infection vaginale. Il n'est donc pas étonnant que les comportements sexuels, naturels ou contre nature, soient le sujet de prédilection de beaucoup de comiques. Les plaisanteries obscènes alimentent le cinéma, la télévision et la littérature. *Le fleuve de feu* de François Mauriac abonde en passages obscènes qui témoignent d'un certain dédain à l'égard des femmes. Quelques phrases font mieux juger de l'effet de ce vocabulaire spécial, proche du machisme :

C'est la première fois sans doute que Daniel observait une femme non faite pour

l'amour - celles dont Raymond Courreges disait qu'elles ne sont pas comestibles¹.

Ce que les femmes aiment en Daniel, venait peut-être de sa rage: parce que, disait-il elles ont déjà servi; elles ont des traces de doigts².

Cependant, il y a plusieurs siècles que l'argot a fait son entrée dans la littérature française ; aucune société n'ayant manqué de criminels, toutes les langues ont donc eu sans doute chacune leur argot. Ce qui veut dire qu'il n'existe pas un argot, mais des argots ou des « parlures argotiques », pour reprendre l'expression de Françoise Geiger. Car différents groupes sociaux ont développé, à des époques différentes, leur propre parler. On fait remonter l'origine de l'argot français jusqu'au XIV^e siècle; telle est du moins l'opinion de M. Auguste Vitu, dans son livre sur le *Jargon du XV^e siècle*. Ce n'est pas à dire qu'avant cette époque il n'y eût pas de criminels, ou même que ces criminels n'eussent pas entre eux leur langage. Mais c'est dire seulement que le crime n'était pas encore une profession, et que les classes dangereuses ne formaient pas une petite société dans la grande. Au XV^e siècle, un « grand » poète, François Villon, donna le premier comme une espèce de consécration littéraire à l'argot.

Le premier texte français entièrement centré sur l'argot des gueux est publié à Lyon en 1596. Il s'agit de *La vie généreuse des Mercelots, Gueux et Boesmiens* signé par Péchon de Ruby. Ce texte qui connaît jusqu'à cinq rééditions sera à l'origine du développement de la littérature argotique. C'est surtout la littérature qui diffuse « la langue verte », des *Mémoires* de Vidocq, aux *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, en passant par Victor Hugo : « L'argot, c'est le verbe devenu forçat ! ». Et plus encore sous la Troisième République avec Émile Zola, Édouard Bourdet et Jacques Perret et bien d'autres. Notons qu'à travers ces ouvrages, c'est plutôt l'argot « parisien » qui est mis en lumière.

Depuis, l'argot a envahi la prose qui lui a ouvert larges ses portes. On a eu les premiers Carco, en particulier *Jésus le caille*, mais surtout les romans en pamphlets de Céline, *Le Bourlinguer* de Blaise Cendrars, *Ceux du trimard*, de Marc Stéphane, et plus récemment les livres de J.P. Clébert dont, *La vie sauvage* qui est un roman haut en couleurs et où l'argot voisine savoureusement avec de nombreux néologismes comme « arnaqueur », « javasser », « malfrat » etc. Et il y en a copieusement dans *Touchez pas au grisbi* d'Albert Simonin, et *Du rififi chez les hommes* d'Auguste Le Breton. Comme on peut le constater, les titres sont déjà éloquentes. On en trouve aussi les échantillons chez Aragon, J.P. Sartre, celui de *Les chemins de la liberté*, ou Gide chez qui on relève dans *le Journal* un style plus détendu avec des mots tels que « se blouser », « casquer », « zigouiller » etc.

Au cours des dernières années, « la langue verte » a subi une modification considérable. On note par exemple que l'évolution sociologique de la population parisienne explique en grande partie cette « mort » de l'argot parisien qui ne se pratique plus vraiment dans la rue. Elle est devenue

¹ François Mauriac, *Le fleuve de feu, Œuvres romanesques*, Gallimard, 1985, p.430.

² François Mauriac, *Ibid.*, p. 412.

essentiellement obscène. En effet, elle fourmille d'évocations d'ordre sexuel et impose à l'esprit des images indécentes. Ce langage révèle souvent l'irrespect, le mépris que ceux qui l'emploient vouent au mariage, à la paternité ou à la maternité, institutions pourtant saintes aux yeux de Dieu.

La problématique de l'argot est à nouveau d'actualité avec le cloisonnement social liée aux ghettos des banlieues. Un phénomène comme le verlan, qui consiste à inverser les syllabes des mots, est une évolution de l'argot qui, après plusieurs décennies de sommeil, prit un nouvel essor dans les années 1970. Mais, comme dans le cas de l'argot des malfaiteurs, il s'agit d'usages très instables, qui varient d'une région, voire d'une cité, à l'autre. D'autres formes de langages codés ont depuis lors pris le relais, sans toutefois retrouver la créativité de certaines expressions typiques de l'argot « classique » ; parmi elles, le SMS.

Il est donc très important d'avoir conscience du niveau de langue que l'on utilise, certaines libertés de langage tolérées dans des circonstances précises sont à proscrire dans d'autres situations de communication où la langue familière est perçue comme une impolitesse.

2- L'argot au XX^e siècle : entre exaltation et répugnance

Les écrivains usent très largement de leur droit de créer les mots qu'ils croient leur faire défaut ou qui séduisent leur imagination sonore ou sémantique. Ne leur disputons pas cette liberté. Pourtant qu'ils n'en abusent pas. La langue est riche à qui sait en bien utiliser les ressources. Où irait-elle si chacun se forgeait ainsi son outil ? Et que dirait le lecteur s'il avait sans cesse des énigmes de vocabulaire à résoudre ? Si Jules Renard a pu dire : « *L'art d'écrire est de se méfier des mots usés* », ce jugement implique-t-il qu'il faille remplacer tous les mots usés ou prétendus tels par des mots argotiques, des crudités et des familiarités qui sont inutilement surabondants chez certains écrivains du XX^e siècle ?

Durant cette période, c'est d'abord la conception réaliste du roman et son prolongement dans le naturalisme de Zola qui se trouvent violemment contestés. Les écrivains de la nouvelle génération, dans la mouvance du symbolisme, accusent la création naturaliste de soumettre l'invention romanesque aux seules lois d'un réalisme social triomphant. Ils dénoncent l'architecture générale du roman d'observation qui fonde son système de fiction sur un romanesque stéréotypé. Déjà, on pouvait lire nombreuses déclarations contre le naturalisme dans les revues littéraires de l'époque :

Oui, écrivait Barres, nous sommes las, comme le peuple entier, de l'anecdote détaillée en quatre cents pages, las du roman machiné aux identiques péripéties, las de documenter des niaiseries¹.

En phase d'épuisement, la formule du récit réaliste constitue donc le principal champ de la

¹ Barres, cité par Raymond Queneau, lui-même virtuose des exercices de style. Cette recherche d'effet de style qu'il poursuit et qui aboutit à une gaucherie gratuite dans *Le dimanche de la vie*.

contestation à partir duquel vont s'élaborer les nouvelles voies de l'évolution romanesque.

L'appel à la modernité prône la rupture avec une forme d'illusion référentielle propre aux textes réalistes, et l'abandon des vieux accessoires qui servent partout, des artifices littéraires déjà connus destinés à recréer scrupuleusement les objets du monde selon la dynamique de l'« effet de réel », pour reprendre Barthes. Un des traits les plus saillants de cette modernité réside dans le fait que, au XX^e siècle, il est convenu dans le roman d'appliquer le style truculent, un style haut en couleur où se mêlent du français populaire ou paysan, de l'argot, des grossièretés, des images crues et d'abondants néologismes pittoresques et amusants; le roman se conçoit comme un discours sur le roman.

Il est vrai, cependant, que la langue française est soumise, dans son évolution, à deux tendances très générales. La première tendance est celle qui en précipite le cours, celle qui, génération après génération, la conforme aux nouveaux besoins qu'amènent avec eux des usages nouveaux, celle enfin, qui fait la langue littéraire. Cette première catégorie d'écrivains étudie la langue « comme les géologues étudient la terre », l'argot apparaît comme une véritable alluvion. Selon ces écrivains, qu'on y creuse plus ou moins, on trouvera toujours l'argot, avant ou après le XX^e siècle. Ainsi, dans cette vitalité hideuse des choses qui se sont organisées dans la désorganisation, le penseur qui se détournerait de l'argot ressemblerait à « un chirurgien qui se détournerait d'un ulcère ou d'une verrue, à un philologue hésitant à examiner un fait de la langue, à un philosophe hésitant à scruter un fait de l'humanité ». Car, il faut bien le dire, l'argot est tout un ensemble, un phénomène littéraire et un résultat social.

Toutefois, il ne suffit pas qu'un mot soit nouveau pour appartenir, de fait, à l'argot. Ferdinand Brunetière dans son article « *Argot* » de *La Grande Encyclopédie des sciences, lettres et arts*, explique que :

Au XVII^e siècle, du temps de Molière, le mot « obscénité » n'était pas du bel usage, et qu'au XVIII^e siècle l'excellent abbé de Saint-Pierre a inventé le mot « bienfaisance », et qu'avant de conquérir droit de cité dans la langue française, « bienfaisance » et « obscénité » avaient commencé par être de l'argot¹.

Claudél, Giono et Céline appartiennent naturellement à cette première catégorie d'écrivains dont le style est parfois qualifié de « poussé » ou de « osé », dans la narration comme dans la méditation, un style d'une fulgurance énergique et pressante.

D'abord Claudél, il faut admettre que Claudél est parfois désordonné et même chaotique en raison du bouillonnement de ses idées. Il le reconnaissait d'ailleurs :

Je sens trop en relisant les lignes qui précèdent que l'ordre et la bonne composition y

¹ Ferdinand Brunetière, « *Argot* » de la Grande Encyclopédie des sciences, lettres et arts, H. Lamirault, (s.d). Tome 3, pp. 874-875.

manquent. Il y a des répétitions, il y a des phrases d'ou sortent toutes espèces d'amorces interrompues qu'il faudrait rogner ou provigner ; il y en a d'autres qu'il faudrait transporter il d'autres endroits, il suffirait de taper dessus un petit coup pour les caler. Mais j'ai perdu le goût du beau travail scolastique, je préfère suivre ma plume que de la diriger¹.

Claudiel si grand par l'élévation de sa pensée, la ferveur de sa foi, la variété extrême de son style, tantôt très littéraire, tantôt spontané, pédestre et familier, n'a jamais caché son amour pour les constructions du français populaire, dont il a défendu les droits contre les grammairiens avec une indépendance dédaigneuse :

La grammaire, quand elle est autre chose que la constatation et recommandation prudente de l'usage le plus général et le musée des formes délicates de l'idiome qui ont besoin d'être préservées, a été fabriquée par les gens de cabinet qui avaient perdu le sens de la langue parlée et qui avaient en vue l'expression logique de la pensée et non pas son expression vivante et délectable [...] Ces exigences ridicules ne méritent aucun respect. Les grands écrivains n'ont jamais été faits pour subir la loi des grammairiens mais pour imposer la leur, et non pas seulement leur volonté, mais leur caprice².

Claudiel a une particulière horreur du convenu, du conformisme, de l'art soigné et bourgeois. C'est pourquoi il loue l'art du Nord d'avoir toujours maintenu « les droits de la fantaisie, du caprice, de l'incongru, du coup de tête et du coup de génie ». Ainsi, « *malgré qu'on ne cause pas pareil* » ou « *avec quoi que tu les remplaces* », sont des constructions qui ne le choquent pas. Ces négligences voulues ne s'accordent pas à la force soutenue de son rythme. Cependant, Claudiel on le sait, a plusieurs styles, il les mélange volontiers, au mépris des traditions, du goût. C'est pourquoi, il est permis de penser que, si ses familiarités ne diminuent pas son génie incontesté, elles n'y ajoutent rien non plus, elles éblouissent souvent et agacent parfois.

Ensuite, Giono, chez qui, le français populaire tient aussi une grande place dans le dialogue et dans les récits. Il a les mêmes incorrections que Céline : suppression de *ne*, emploi multiple de *que*, absence d'inversions dans les interrogations et les propositions intercalées » « *Tu as vu, le Borromé, il dit ? - Savoir ce qu'on va faire, il disait ? - Où qu'elle est, celle-là ?* » (Le grand troupeau). « *Où il est ton maïs ?* » (Bataille dans la montagne). « *Drôle de corps que tu me dis* » (Colline). Il a aussi des formules très gauches : « *Des fois que tu voudrais lui expliquer ce que tu voulais lui dire là-haut. - Le Barromé n'a pas pu dormir de ce que son fils est parti* » (Bataille dans la montagne). Certes, Giono prend des libertés avec la syntaxe, abuse des ellipses, bouscule les mots, ignore systématiquement l'imparfait du subjonctif, mais peut-être, son amour d'un français populaire plus ou moins authentique, sa prolixité, sa surabondance de détails et de mots, son animisme ont abouti à la préciosité. Ces défauts assez voyants

¹ Paul Claudel, Positions et propositions, art et littérature, Paris Gallimard, 1868-1955, p.78.

² Paul Claudel, *Ibid.*, p.73.

pèsent relativement peu en regard de ses dons exceptionnels, ne doivent pas nous masquer l'originalité de sa vision, la couleur de ses descriptions et de ses images.

Enfin, Céline considère la langue des romans habituels comme morte. Il a confessé qu'il faisait de copieux emprunts à l'argot pour que sa langue à lui fût vivante, et se vantait d'avoir retrouvé « le langage parlé à travers l'écrit », d'avoir inventé le « style émotif ». Céline se caractérise par une extraordinaire invention d'images drôles et de comparaisons cocasses, une accumulation de mots colorés et pittoresques, une surabondance hystérique, un curieux mélange d'argot, de français populaire plus ou moins fabriqué dont il se grise, quelques tours qui détonnent sur fond de vulgarité triviale, une phrase bousculée, hachée, qui souvent s'amorce sans aboutir. Ainsi, les dons de polémiste, de pamphlétaire, de Céline qui s'indigne généreusement devant les injustices de notre vie, sont gâtés par la démesure, par des grossièretés systématiques et inutiles, par cette ivresse de mots chahuteurs défilant jusqu'à l'épuisement du lecteur. Ses défauts déjà visibles dans *Voyage au bout de la nuit* qui reste son meilleur livre, sont allés en s'exagérant dans *Bagatelles pour un massacre* et *Guignol 's Band* où la haine partisane trouble sa vision et égare sa plume. En voici pour le parlement :

Bande de mendigots ragoteux ! troubleux ! fripons ! sacs et cordes ! frelons ! voyous ! Sacs à vin ! haut-le-cœur ! Manches ! c'acàs ! larves à bistrots ! Inutiles ! Servent plus à rien ! Rien du tout ! Qui votent plus à rein du tout ! Oh ! La racaille ! Ces puants ! En voila qui perdent bien la France ! Charognes responsables ! Citoyens sans urnes ! Chiures d'euniques ! Ah ! Loge de ma vie ! Détresse ! Il pleut sur la République!¹.

Cette verve déchaînée par la haine politique perd toute mesure et toute raison. L'abus des mots violents et la constance hyperbole restent sans effet :

Election égal Baratin, égal achat des ahuris, égal flagorneries des Joules, égal bistrot empereur des Rots, égal Français' 'premier du monde", égal noyade en vinasse, égal Grande Presse de Ratala, égal grande radio (...), égal parlement de Laquais, commissionnaires de cantons, laquais d'enchères, laquais de Loges, laquais de juifs, laquais de tout ce qu'on voudra, laquais sonores, laquais d'ambassades, laquais de toutes sauces, etc., etc.².

Dans ses dernières œuvres, en particulier, que de paradoxes insoutenables, de plaisanteries faciles, de bouffonneries forcées. Sa verve s'y essouffle et l'on retrouve, exagérés, ses procédés habituels, le même abus de crudités et de grossièretés. Il pourrait s'en passer, mais il s'en complaît et en rajoute ; et cela devient une affection fatigante pour le lecteur que nous sommes.

La deuxième tendance, dans l'évolution du français est celle qui en ralentit, elle s'efforce à la fixer

¹ Louis-Ferdinand Céline, *Les beaux draps*, Nouvelles Editions Françaises, Paris, 1941, p. 93.

² Louis-Ferdinand Céline, *Op. cit.*, p.67.

en un point de son développement, considéré comme celui de sa perfection, et fait la langue populaire ou argot. Au point de vue purement littéraire, cette tendance se résume ainsi dans cette élégante formule : « c'est toute une langue dans la langue, une sorte d'excroissance malade, une greffe malsaine qui a produit une végétation, un parasite qui a ses racines dans le vieux tronc gaulois et dont le feuillage sinistre rampe sur tout un côté de la langue »¹. Ceci est ce qu'on pourrait appeler le premier aspect, l'aspect vulgaire de l'argot. Parmi tant d'autres écrivains qui soutiennent cette prédisposition, on retiendra Jules Romains et André Gide.

Jules Romains a étudié avec une grande clairvoyance les problèmes de la langue et du style. Non sans faire quelques réserves sur l'action des puristes, il a pris la défense de la tradition de la langue :

Depuis la fin du XVIII^e siècle, l'usage a été mis en tutelle. Les législateurs de la langue française travaillent beaucoup moins à codifier les variations de l'usage qu'à les empêcher. Au lieu que les grammairiens déterminent les règles de la langue en écoutant parler les Français, ce sont les Français qui apprennent leur langue chez les grammairiens. Je ne dis pas que tout soit mauvais dans cette résistance que la langue fixée oppose à la langue vivante ; loin de là...².

Mais déjà, deux constats frappent à la lecture des œuvres en prose de Jules Romains. La première est leur parfaite correction grammaticale. A priori, personne n'est plus sûr de sa langue, plus maître du sens des mots, plus respectueux de la tradition syntaxique. Pourtant, Jules Romains a pris contre les critiques malveillants la défense des écrivains :

Une première façon de mal écrire est l'incorrection grammaticale. Mais cette notion, dès qu'on l'examine se décompose en plusieurs autres ; ou si l'on veut, les désaccords qui peuvent s'élever entre un écrivain et la grammaire sont loin d'avoir tous la même signification et la même gravité. Il y a d'abord les entorses aux règles fondamentales de la morphologie et de la syntaxe. Elles sont toujours graves. L'homme qui ne sait point conjuguer le verbe recevoir, l'homme qui écrit « si vous accueilliez ma demande, j'en serais charmé » a peu de chance de s'illustrer dans la même littérature que La Bruyère et Renan³.

Selon lui, l'impropriété générale est le signe d'une maladie « constitutionnelle de l'esprit » et que ces auteurs sont dangereux, car ils pratiquent sur les idées de leurs lecteurs une « sorte de sabotage ». Toutefois, Jules Romains n'ignore pas que les mots ne valent pas seulement par eux-mêmes, mais aussi et surtout par leurs rapprochements imprévus et ingénieux, par leurs heureuses alliances. C'est pourquoi, le respect de la tradition ne l'empêche pas de définir et d'affirmer les droits personnels de l'écrivain :

¹ Réflexions sur quelques points de littérature et de morale, (Mercure de France, 1920).

² Jules Romains, *L'Humanité*, (décembre 1920).

³ Jules Romains, *Ibid.*, (décembre 1920).

Il peut arriver qu'un excellent écrivain devance l'usage. L'ordre grammatical est-il le seul, dans l'activité humaine, ou le droit d'invention ne soit pas reconnu? Il n'est pas question que le premier barbouilleur venu invente une cinquième conjugaison pour sa commodité personnelle ou ajoute une vingtaine de règles à la syntaxe. Mais avant de condamner une anomalie, chez un écrivain de valeur, demandons-nous si elle n'est pas « une invitation à l'usage », et sachons la juger de ce point de vue¹.

La seconde constatation est que Jules Romains s'est contenté, sinon presque du vocabulaire existant. On retiendra quelques mots tels « *unanimité* » et « *impensable* » qui ont fait fortune. Pourtant, il prend soin de les encadrer de guillemets lorsqu'il les utilise. Et s'il a peint le monde, c'est donc avec un art et des procédés tout classiques. D'ailleurs, dans ses chroniques de *l'Aurore*, il a condamné avec une vigueur clairvoyante les « divers galimatias où se réfugient les médiocres »², et s'est élevé non sans raison contre l'abus de certains jargons techniques.

Chez André Gide, comme chez tous les grands écrivains, (André Maurois, Julien Green, Marcel Aymé, Roger Martin du Gard, etc.), le fond et la forme se commandent et se confondent et il est difficile d'isoler son style et ses conceptions artistiques. Il se caractérise par un « style uni », un style sans effets voyants, sans néologismes agressifs, sans surcharge de mots, sans expressions argotiques. La qualité première de son style est l'exacte propriété du vocabulaire, qui donne une impression de parfait naturel.

En effet, aucun écrivain n'a, plus que Gide, réfléchi à l'art d'écrire. *Le journal* en a constamment apporté la preuve. Epris de sobriété, de clarté, d'ordre, de simplicité, d'équilibre, Gide n'avait, au fond, pas de doctrine arrêtée. Il était tantôt très pur du point de vue de la syntaxique. Robert Kemp a justement noté les services que Gide a rendus aux Lettres françaises en ces termes :

Sa pureté sent l'effort. [...] Il fut un grand mainteneur de la langue française, en un temps où il était plus difficile que dans l'ère francienne de lutter contre l'envahissement d'un vocabulaire barbare, la marée des images de bazar et de bric-à-brac congolais³.

Tantôt nettement en marge des règles, Gide le reconnaît sans biaiser :

Il m'est souvent arrivé de me tromper moi-même et l'on a relevé dans mes livres de nombreuses erreurs. Aussi bien tout ce que je dis à propos du langage, qu'on veuille bien se persuader que je le fais sans outrecuidance ; mais je reste extrêmement sensible à certaines sensibilités de notre langue française et souffre du mésusage de celles-ci⁴.

¹ Jules Romains, *L'Humanité* (décembre 1920).

² Jules Romains, *L'aurore*, Les chroniques (juin 1955).

³ Robert Kemp, *La vie des livres*, 1934, p. 57.

⁴ André Gide, *Figaro* (10 décembre 1946).

Gide qui avait la conscience et la fierté d'être cité comme le « Racine de la prose », donc un classique du modernisme; comment ne pouvait-il pas avoir, comme les classiques, le goût de la perfection, le respect de la tradition? Dans une des chroniques qu'il a consacrées à la Défense de la langue française, il a précisé nettement ses positions :

Le français n'est pas une langue morte ; et, partant, nous devons accepter qu'elle se modifie ; pas trop rapidement, souhaitons-le ; mais si nous y pouvons quelque chose, ce ne sera pas en protestant instinctivement contre toutes les inventions, dont certaines me paraissent assez heureuses, mais seulement et d'autant plus énergiquement contre celles qui la dénaturent et l'avilissent¹.

Conclusion

Le progrès de l'instruction publique a pour effet une meilleure connaissance générale de la langue, et l'évolution de la société fait que chaque citoyen a besoin de bien la maîtriser pour défendre et exercer ses droits dans la vie quotidienne. Les questions linguistiques prennent ainsi une importance accrue.

Ces derniers temps, la langue orale (moins codifiée) semble reprendre plus que jamais sa marche en avant. Les troncations de mots se multiplient, ainsi: *métro, compètes, caf, ciné (d'ou cinéaste)*. Les mots s'usent vite : *mini-, maxi-*, font appel à *sensas', formid'* ; *elle est belle* devient *elle est top*, etc. Le domaine des dictionnaires s'enrichit sans cesse. Les médias diffusent en permanence dans le public de nouveaux vocabulaires (sport, cinéma, économie, sciences). Mais inversement, leur influence a tendance à unifier et à normaliser les différentes manières de parler.

On assiste ainsi à une libération générale des usages. Si l'on y réfléchit, ces tendances contradictoires sont toutes à la fois nécessaires et bénéfiques. Une langue a besoin pour se maintenir de se renouveler, elle a également besoin d'être fixée. Les manières de parler le français sont de plus en plus diversifiées, à travers toute la société et dans l'ensemble de la francophonie, c'est une richesse et l'on ne peut que s'en réjouir. C'est avant tout sa capacité de création et de renouvellement qui est le meilleur gage de l'avenir de la langue française.

Bibliographie

John A. Strausbaugh. « Review Henri Bauche, Le Langage populaire [...] », *Romanic review*, vol.23, n° 1, 1932, pp. 57- 62 (disponible sur : <http://gallica.bnf.fr>).

¹ André Gide, *Figaro* (28 décembre 1946).

Henri Bauche, Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris, avec tous les termes d'argot usuel, Nouvelle édition revue et corrigée. Ouvrage couronné par l'Académie française. Paris, Payot, 1951, 281p.

Docteur Jean Lacassagne et Pierre Devaux, L'argot du milieu, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Albin Michel, 1948, préf. Francis Carco, 304 p.

Aristide Bruant [et Léon de Bercy], L'argot au XXe siècle - Dictionnaire français-argot, Paris, Fleuve Noir (coll. Superpoche), 1993, IX-456 p.

Gaston Esnault, Dictionnaire historique des argots français, Paris, Larousse, 1965, XVII- 644 p.

Jean Graven, L'argot et le tatouage des criminels, Neufchâtel, Éditions de la Baconnière (Histoire et société d'aujourd'hui), 1962, 154 p.

Jacques Cellard et Alain Rey, Dictionnaire du français non conventionnel. Paris, Hachette, 1991, XX- 909 p.

Robert Giraud, L'argot tel qu'on le parle, Dictionnaire illustre d'argot moderne. Paris, Jacques Grancher éditeur, 1981, 312 p.

Claude Duneton, Guide du français familier, Paris, Seuil (coll. Les dicos de Point Virgule), 1998, 604 p.

Ferdinand Brunetière, « *De la déformation de la langue par l'argot* », Revue des deux mondes, 15/10/1881, pp. 934-944.